

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loi biodiversité : les chasseurs déçus et en colère

Vendredi 20 mars 2015

La Fédération Nationale des Chasseurs s'étonne du piètre débat qui a eu lieu autour de la loi biodiversité, après 3 jours de discussion, pour la première lecture du projet de loi, à l'Assemblée nationale.

Alors que l'enjeu majeur de la sauvegarde de la biodiversité est totalement partagé par le monde de la chasse, nous avons assisté à un acharnement anti chasse de la part des députés Verts et du rapporteur PS, Geneviève Gaillard.

Pourtant, avec moins de 15 députés en séance pour le dernier jour des débats, on ne peut que s'étonner de l'inscription précipitée de ce projet de loi, à moins d'une semaine des élections départementales qui mobilisent tous les parlementaires de gauche comme de droite.

A l'occasion de l'étude de ce projet de loi, les chasseurs s'attendaient à ce que l'on écoute et que l'on associe tous les acteurs du monde rural, afin d'agir efficacement pour la biodiversité ordinaire.

Au lieu de cela, nous avons assisté aux habituelles dérives sectaires des députés Verts qui ont multiplié les amendements idéologiques visant à détruire la filière chasse, son organisation, ses financements et la diversité de ses pratiques.

D'ailleurs, en faisant voter l'interdiction d'une chasse traditionnelle comme celle de la glu, reconnue et respectée y compris au niveau européen, c'est toute la chasse française qui se sent solidaire et qui va se mobiliser pour rétablir cette chasse dès les prochains débats parlementaires.

Nos 40 modes de chasse, dont de nombreuses chasses traditionnelles, sont tous respectueux de la nature et de la biodiversité, et font partie de notre patrimoine culturel et cynégétique.

Bien sûr, quelques dispositions positives ont été adoptées et l'autonomie de la filière chasse a été reconnue. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage n'intégrera pas l'Agence Française de la Biodiversité, malgré de nombreuses initiatives parlementaires à gauche et au Centre pour prôner son rattachement à court ou moyen terme. Sur ce point, la ministre de l'Ecologie a su résister aux pressions et a respecté ses engagements avec détermination.

Toutefois, dans ce débat, la Fédération Nationale des Chasseurs aurait aimé que la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, s'engage de façon aussi claire contre les articles votés par la Commission du Développement durable qui ne parlaient pas de biodiversité, mais qui étaient exclusivement destinés à nuire à la chasse (chasse de nuit, chasse le dimanche, chasse à la glu, déterrage...).

C'était le minimum que nous pouvions attendre de notre ministre de tutelle après les annonces faites la veille au Congrès de la Fédération Nationale des Chasseurs, dans un discours lu en son absence.

Hélas, à notre grande déception, la ministre a refusé à plusieurs reprises de prendre position en séance sur des articles hostiles à certains modes de chasse, qui n'avaient strictement rien à faire dans ce texte, préférant prôner la « sagesse ».

En conséquence, plusieurs articles résolument anti chasse ont été votés à une ou deux voix près, et la grande majorité des amendements proposés par les chasseurs pour enrichir les concepts de gestion de la biodiversité ont été rejetés avec un surprenant « avis négatif » du gouvernement.

Avec moins de 15 députés en séance pour le dernier jour des débats et un pareil positionnement à l'égard de la chasse, il ne faudra pas s'étonner si la colère légitime des chasseurs s'exprime une fois de plus dans les urnes dans de nombreux départements ruraux.

